

sur le coût de la vie et un degré raisonnable de confort. Puis, il a ajouté ceci:

J'affirme que nous tiendrons notre promesse. C'est l'idée que je me fais de la vie publique. Les promesses doivent être nettement marquées au coin du sérieux.

Leur chef ne se contentait pas de faire des promesses, mais il disait aussi:

J'affirme que nous tiendrons notre promesse. C'est l'idée que je me fais de la vie publique.

L'hon. M. Brooks: On assiste déjà à un bon commencement.

M. Tucker: Mon honorable ami dit que c'est déjà un bon commencement.

L'hon. M. Brooks: En quelques mois, nous avons plus fait que vous en 22 ans dans certains domaines.

M. Tucker: Son chef a dit cependant: "Je n'aime pas les promesses en l'air; ce que je promets sera réalisé."

Une voix: C'est ce que nous sommes présentement en train de faire.

M. Tucker: Quelle était sa promesse? La voici: qu'à la session de septembre les pensions seraient immédiatement augmentées et adaptées au coût de la vie ou qu'une formule serait établie "tenant un juste compte dans l'avenir du coût croissant de la vie, s'il continue à monter". Je me demande si mes honorables amis du côté opposé croient réellement que la promesse d'étudier la question et peut-être de faire quelque chose à ce sujet un an plus tard tient lieu de réalisation de la promesse qui a été faite qu'en quatre mois, cette question serait réglée d'une manière précise, c'est-à-dire par les augmentations et l'établissement d'une formule devant figurer dans les lois pour rattacher la pension au coût de la vie.

L'hon. M. Brooks: Monsieur le président, je soulève la question de privilège. L'honorable député a extrait une phrase de son contexte. Je me souviens que le premier ministre parlait de la sécurité de la vieillesse à ce moment-là et il a dit que les pensions de vieillesse et les autres pensions dont il avait parlé feraient l'objet d'un règlement lors de cette session-ci. Elles ont été réglées.

L'hon. M. Martin: Oh non! on ne les a pas réglées. On n'a pas tenu les promesses.

M. Tucker: Monsieur le président, je juge de la question d'après ce que j'en ai lu.

L'hon. M. Brooks: Vous extrayez une phrase de tout son contexte.

M. Tucker: Non. Le premier ministre ayant dit,—je viens de citer ses paroles,—qu'en septembre il allait s'occuper des pensions de vieillesse et même des autres pensions,

[M. Tucker.]

mon honorable ami croit-il que les gens qui ont entendu ce discours se sont imaginé qu'il ne voulait pas englober les pensions aux anciens combattants?

L'hon. M. Brooks: Ayant entendu ses observations antérieures, je dirais oui. Vous avez isolé une phrase de son contexte.

M. Tucker: J'ai donné lecture de tout le passage rapportant ce que le premier ministre a déclaré. Il a dit ceci,—et selon moi, il l'a dit délibérément: il a parlé d'abord des vieillards pensionnés et il a ajouté: "...et même pour les autres pensionnés". Mon honorable ami prétend-il maintenant que son chef avait l'intention de déclarer que le nouveau Gouvernement allait augmenter les pensions de vieillesse, en fonction du coût de la vie, mais qu'il n'avait pas l'intention de faire quoi que ce soit du genre à l'égard des ex-militaires pensionnés, ou en d'autres termes, qu'il n'avait pas l'intention de faire autant pour ces derniers que pour les autres?

L'hon. M. Brooks: Le premier ministre se rendait compte qu'il pouvait y avoir refonte de la loi sur les pensions. Mais une telle refonte prend beaucoup de temps. Il s'agit de la pension des anciens combattants. Comme je l'ai dit à la Chambre, monsieur le président, le Gouvernement se propose de refondre la loi sur les pensions à la prochaine session.

L'hon. M. Pickersgill: Ce n'est pas ce que vous disiez avant le 10 juin.

M. Tucker: Voilà précisément ce que je me suis efforcé de faire comprendre, c'est-à-dire que son chef a fait à la population une promesse qui n'est pas maintenant tenue dans cette mesure législative. Si le ministre reconnaît que le cabinet ne tient pas cette importante promesse, c'est tout ce que je demande. Assurément, tenir la promesse d'augmenter les taux de base et de les rattacher au coût de la vie cet automne était beaucoup plus important que la liquidation des détails, si importants soient-ils, qui sont réglés par cette mesure législative. Il est évident que la hausse des taux de base touchant tous les pensionnés,—taux que les honorables vis-à-vis avaient déclaré si insuffisants lorsqu'ils étaient dans l'opposition, et qui, à en croire leur promesse, seraient pris en considération cet automne,—est très importante. Si donc ils voulaient le faire cet automne, ils auraient dû se préoccuper du motif principal de leur offensive contre le gouvernement au printemps dernier et pendant la campagne électorale.